



PRÉFET DU HAUT-RHIN

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Août 2018

FICHE PRÉVENTION CANICULE **ACCUEILS COLLECTIFS ÉDUCATIFS DE MINEURS**

Recommandations sanitaires du Haut Conseil de la Santé Publique :
(http://sante.gouv.fr/IMG/pdf/Recommandations_sanitaires_Plan_canicule_2014.pdf)

MESSAGES CLÉS

La chaleur expose les enfants au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ce risque du fait de leur jeune âge.

Pendant une vague de chaleur :

1. Gardez les enfants dans une ambiance fraîche.
2. Évitez les activités physiques aux heures chaudes de la journée.
3. Proposez régulièrement à boire.
4. Soyez particulièrement attentif aux enfants handicapés ou atteints de pathologie chronique.
5. Appelez sans tarder un médecin en cas de fièvre ou de modification du comportement de l'enfant.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Site de Météo-France : <http://www.meteofrance.com/accueil>
- Plaquettes et affiches INPES résumant les principaux messages :
 - Dépliant « La Canicule et nous... comprendre et agir »
<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1027.pdf>
 - Affiche : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1028.pdf>

Pour toutes autres questions :

0 800 06 66 66 - Canicule Info Service
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Cité administrative – Bât. C - 3 rue Fleischhauer – 68026 COLMAR CEDEX – ☎ 03 89 24 82 00 – 📠 03 89 24 82 01 – 📧 ddcspp@haut-rhin.gouv.fr

Pour toutes autres informations, consulter aussi 3939 allo service public (0.15 €/mn) et www.haut-rhin.gouv.fr

La DDCSPP met en œuvre un traitement automatisé d'informations nominatives. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces informations nominatives. Ce droit s'exerce auprès du service dont l'adresse figure en pied de page de ce document.

1. PENDANT UNE VAGUE DE CHALEUR

1.1. Organisation, fonctionnement et matériel

Vérifier la température des installations, notamment celles exposées à la chaleur (camps sous toile, ...) et prévoir une solution de repli dans un endroit frais.

En cas de vague de chaleur concomitante à une alerte à la pollution atmosphérique, la lutte contre la chaleur reste prioritaire et par conséquent il convient de continuer à favoriser les courants d'air.

En l'absence de climatisation, il convient de refroidir les pièces par évaporation d'eau :

- pendre un linge humide devant une fenêtre ouverte et la remouiller dès qu'elle est sèche
- placer un pain de glace ou un sac de glaçons dans un courant d'air (ventilateur)
- verser régulièrement, si c'est possible et le soir après le coucher du soleil, un seau d'eau sur la terrasse, le balcon ou les appuis de fenêtre.

1.2. Organisation des activités

Il convient :

- d'aménager les horaires et d'adapter le programme d'activités, notamment des activités se déroulant à l'extérieur, en privilégiant le début de matinée ou la fin d'après-midi,
- de ne pas exposer les mineurs au soleil et d'éviter les sorties à l'extérieur (grands jeux, promenades, visites, aires de jeux, etc.) durant les heures les plus chaudes, soit entre 11h00 et 15h00,
- de limiter les activités physiques et sportives,
- d'avoir toujours à portée de soi de quoi se rafraîchir (brumisateurs, bouteilles d'eau fraîche).

2. CONSEILS INDIVIDUELS

2.1 Protéger

- éviter les expositions prolongées au soleil : sport, promenades en plein air...
- limiter les dépenses physiques,
- veiller à ce que les enfants/jeunes soient vêtus de façon adaptée (chapeau, vêtements amples, légers, de couleur claire, couvrant les parties exposées de la peau), utiliser abondamment de la crème solaire (indice de protection élevé),
- lors de centre de vacances sous tentes, veiller à ce que les tentes soient situées à l'ombre et que les enfants/jeunes n'y séjournent pas lors de fortes chaleurs.

2.2 Rafraîchir

- veiller à pouvoir emmener éventuellement les enfants/jeunes dans un endroit frais (idéalement 5°C en dessous de la température ambiante ou ombragé et frais),
- faire prendre régulièrement des douches, rafraîchissement (brumisation d'eau),
- éviter les baignades en eau très froide (risque d'hydrocution).

2.3 Faire boire et manger

- distribuer régulièrement de l'eau (veiller à sa qualité) et veiller à ce que les enfants boivent régulièrement, notamment les enfants jeunes ou handicapés qui ne peuvent pas toujours exprimer leur soif,
- adapter l'alimentation (veiller à la qualité de l'alimentation : chaîne du froid...).

3. PARTICULARITÉS

3.1 Enfants/jeunes atteints de pathologies chroniques :

- vigilance particulière pour les jeunes connus comme porteurs de pathologies respiratoires et les jeunes handicapés,
- pour les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, mucoviscidose, drépanocytose, maladies rénales et cardiaques chroniques, autisme, pathologies neurologiques et psychiatriques, ...), appliquer, en consultant les PAI, les recommandations spécifiques prévues en cas de forte chaleur,
- si prise de médicaments : vérifier les modalités de conservation, effets secondaires, en demandant avis auprès des médecins.

3.2 Enfants/jeunes avec problèmes digestifs aigus

Diarrhée : La perte d'eau (et de sels minéraux) due à la conjonction de la transpiration et de la diarrhée nécessite une réhydratation intense. Plus l'enfant est jeune, plus la déshydratation est rapide et peut engendrer un grave déséquilibre, mettant sa vie en danger, si ce déséquilibre n'est pas rectifié rapidement.

Réhydratez-le sans restriction avec des potages salés ou solution de réhydratation orale maison (1 litre d'eau, 6 cuillères à café de sucre, 1 cuillère à café de sel. La solution se conserve 12 heures à température ambiante et 24 heures au réfrigérateur).

Vomissements répétés : Essayer une réhydratation par petites quantités fréquentes.

Si, malgré tout, les symptômes persistent, contacter le SAMU en composant le 15.

SIGNES D'ALERTE

- fièvre supérieure à 38 °C,
- respiration ou pulsations cardiaques rapides,
- somnolence ou agitation inhabituelle,
- soif intense,
- urines moins fréquentes et plus foncées.

Si vous observez un de ces signes :

- mettre l'enfant dans une pièce fraîche,
- lui donner à boire,
- appeler sans tarder un médecin ou adresser l'enfant aux urgences.

EN CAS DE :

- troubles de la conscience,
- refus ou impossibilité de boire,
- couleur anormale de la peau,
- fièvre supérieure à 39°C.

Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15.